

Procès-verbal de l'assemblée publique
COMMISSION SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION (volet agglomération)
Mercredi 29 mai 2024 à 9 h 30
[Webdiffusion de l'assemblée en différé](#)

PRÉSENCES

M. Pierre Lessard-Blais, présidence
M. Georges Bourelle, vice-présidence
M. Younes Boukala, membre
Mme Julie Brisebois, membre
Mme Lisa Christensen, membre
M. Alan DeSousa, membre
Mme Nathalie Goulet, membre
M. Benoit Gratton, membre
M. Sylvain Ouellet, membre

ABSENCES

M. Laurent Desbois, vice-présidence
Mme Vicki Grondin, membre
Mme Virginie Journeau, membre

Le quorum est atteint.

1. Mot d'ouverture et présentation du déroulement de l'assemblée

Le président de la Commission, M. Pierre Lessard-Blais, déclare l'assemblée ouverte à 9 h 35. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes par la webdiffusion à cette séance d'audition des opinions dans le cadre de la consultation prébudgétaire 2025 et explique le déroulement prévu de l'assemblée. Il invite ensuite les commissaires à se présenter à tour de rôle.

Le président rappelle les modalités de participation citoyenne et invite les personnes intéressées à déposer une opinion écrite sur le thème de la consultation.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

Le président soumet la proposition d'ordre du jour aux membres de la Commission. Sur une proposition de M. Georges Bourelle, appuyée par M. Alan DeSousa, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

3. Consultation prébudgétaire 2025

3.1 Audition et dépôt des mémoires et opinions

Le président décrit le déroulement de cette courte séance consacrée à l'audition des opinions des personnes représentant deux instances de mobilité françaises.

- **Île-de-France Mobilités¹**

M. Pierre Lessard-Blais invite Mme Élodie Hanen, directrice générale adjointe d'Île-de-France Mobilités, à prendre la parole. À l'aide d'une [projection à l'écran](#), Mme Hanen présente le fonctionnement de l'instance ainsi que les principales sources de financement du transport collectif.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
M. Sylvain Ouellet	Comme Montréalais, entendre que la moitié du budget de l'instance provient de la masse salariale est surprenant. C'est très rare en Amérique du Nord. Demande si, avec la montée du télétravail, le versement mobilité est remis en question par les employeurs.
Mme Julie Brisebois	Demande des recommandations quant à la promotion de l'achalandage et des stratégies pour augmenter l'achalandage dans les transports collectifs.
M. Benoit Gratton	Comprend de la présentation que les revenus d'Île-de-France Mobilités sont prévisibles. Demande si les sources pour les dépenses d'investissement et d'expansion du métro sont elles aussi prévisibles. Demande si Île-de-France Mobilités dispose d'une enveloppe budgétaire pour l'expansion du métro et si l'organisation est en mesure de prioriser ses projets.

Le président remercie Mme Élodie Hanen de sa présence et de sa participation.

- **Commission Déplacements et Voirie de la Métropole de Lyon**

M. Lessard-Blais accueille M. Vincent Monot, président de la commission Déplacements et Voirie de la Métropole de Lyon et vice-président de Sytral Mobilités, et M. Benoît Demongeot, conseiller

¹ Les présentations peuvent être visionnées en différé à <https://www.youtube.com/live/apoDg3Uofus?feature=shared>

technique Transports & Mobilités au cabinet du Président. M. Monot utilise une [projection à l'écran](#) pour présenter le réseau lyonnais, les tarifs d'abonnement et les finances de Sytral Mobilités.

Le président invite les commissaires à faire part de leurs questions et commentaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
M. Sylvain Ouellet	Remarque que la moitié des revenus de l'instance provient de la masse salariale. Dans la dernière diapositive, on voit que les coûts de construction sont une fraction de ce qu'on paie en Amérique du Nord pour le tramway et le métro. Demande comment faire pour répliquer ce modèle à Montréal.
M. Pierre Lessard-Blais	À propos des sources de financement, demande les degrés d'autonomie pour l'ajustement des recettes et de quelles instances Sytral a besoin pour modifier ses recettes. Demande si la priorisation des projets est-elle décidée unilatéralement par Sytral ou si une autre instance doit autoriser la mise en œuvre des projets.

Le président remercie M. Vincent Monot et M. Benoit Demongeot pour leur temps et leur présentation.

4. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10 h 44.

ADOPTÉ LE : 28 juin 2024



Pierre Lessard-Blais
Présidence



Virginie Harvey
Coordonnatrice — soutien aux
commissions permanentes